



Bon de commande photovoltaïque

Par **Johan07**, le **01/09/2019** à **14:40**

Bonsoir

Je me permets de vous contacter car je pense avoir subi une arnaque au photovoltaïque. Le 29 août 2019 après avoir rempli une fiche d'information sur internet, une personne de l'entreprise Group France Eco-Logis est venue chez moi. Il m'a fait tout un speech sur l'autoconsommation et la revente que je n'avais rien à déboursier pendant 6 mois puisque les aides que j'allais recevoir allaient couvrir une partie du coût du crédit qu'il me proposait chez un partenaire Cofidis et que mon autoconsommation allait faire baisser le coût de ma facture EDF et que la revente allait couvrir le coût du crédit. Bref il me fait signer un bon de commande de 28000 TTC une demande de prêt et des mandats pour l'autorisation d'urbanisme, le raccordement EDF, la récupération de la TVA. Il m'a demandé copie d'impôts, feuille de paie, Rib, Permis et facture EDF. J'ai donné tout cela.

Le jour même, j'ai envoyé un mail demandant au démarcheur si ma signature valait engagement. Il m'a dit que non et m'a envoyé une attestation qu'il s'agissait de documents nécessaires pour l'étude technique et financière.... J'ai consulté des forums et vu les commentaires. J'ai envoyé le 30 août un courrier en recommandé avec AR pour me retracter. J'ai cité la loi Hamon, le code de la consommation avec copie de l'ensemble des documents et le coupon à découper dans le contrat pour exercer mon droit de rétractation. J'ai également demandé d'annuler la demande de crédit et tous les mandats. J'ai également demandé la suppression de toutes les données me concernant. J'ai également expliqué que je n'hésiterai pas à contacter une association de consommateurs et la DDCSPP de l'Ardèche. J'attends maintenant le retour de l'AR.

Pensez-vous que j'ai effectué une démarche suffisante pour ne plus être engagé ?

Merci de votre aide

Salutations

Merci de votre aide

Salutations

Anonymisation, pas de nom ni téléphone, ni adresse SVP

Par **Visiteur**, le **01/09/2019** à **15:13**

Bonjour

[quote]

J ai egalement demande d annuler la demande de credit et tous les mandats

[/quote]

Ce que vous avez fait est bien.

Sachant que ce crédit est affecté à la commande, retenez que si vous avez signé l'offre de prêt, vous disposez d'une faculté de rétractation, pendant 14 JOURS à compter de celui de l'acceptation de l'offre prêt.

Votre dossier doit comporter un bordereau de rétractation.

Par **P.M.**, le **01/09/2019** à **15:29**

Bonjour,

[quote]

Pensez vous que j ai effectue une demarche suffisante pour ne plus etre engagé

[/quote]

A priori, votre démarche est suffisante à condition de ne pas vous laisser influencer à nouveau...